

ATHENE LOUISANAISE

Concours de 1895.

L'Abene propose le sujet suivant aux personnes qui voudraient prendre part au concours de cette année : L'INFLUENCE DE NAPOLEON IER SUR LES DESTINEES DE LA FRANCE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1896 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits dans un langage clair, avec une orthographe correcte, et être accompagnés de l'original et d'une copie.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre ses travaux le 15 mars prochain, et se réunira tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche, à 10 heures du matin, dans le local qui lui a été assigné.

Le comité pourra accorder des récompenses honorables, et le lauréat sera nommé par le comité.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Abene. Les personnes qui voudront être mentionnées dans le programme, doivent le faire connaître au comité.

Le secrétaire perpétuel, HUS ROUGE, P. O. Box 725.

Les avocats trouveront utile de connaître la liste de ces jours où sont appelés (révisibles) à la Cour Suprême, les affaires des divers parquets de l'Etat.

Acadie, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Acension, les quatrièmes lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Assomption, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Assomption, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bâton Rouge, Est, les quatrièmes lundis de mars et de novembre.

Bâton Rouge, Ouest, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Bienvenue, les seconds lundis de mai et de décembre.

Bossier, les seconds lundis de mai et de décembre.

Cadde, les seconds lundis de mai et de décembre.

Calosien, les seconds lundis de janvier, d'avril et de novembre.

Caldwell, les seconds lundis de mai et de décembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

Est Carroll, les seconds lundis de mai et de décembre.

NOMS Des Rues

Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Ponchar, (commençant à Poydras), maintenant Constance. Martin, maintenant Willow. Delord, maintenant avenue Howard. Pearl, maintenant Fos.

DEUXIEME DISTRICT.

Wilson, maintenant Sarantina. Oak, maintenant Orhid. Port, maintenant Moss. St-Jean, maintenant Bell.

TROISIEME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan. Pope, maintenant Home. Rosini, maintenant Rosalind.

QUATRIEME DISTRICT.

Harmonie (fin maintenant à Chestnut). Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson). Lévy, maintenant Tobospitaux.

CINQUIEME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bernadée. Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.

SIXIEME DISTRICT.

Lévy, maintenant Tobospitaux. Louis, maintenant Irma.

SEPTIEME DISTRICT ET NOUVEAU CABBOLTON.

Architecte, N. C., maintenant Apollonia. Bernadette (de Doublon et Apriotti à N. Line), maintenant Protection.

Dolhede, N. et S., maintenant N. S. Dorgenois. Edmond, maintenant Orléans. Desport (de Claiborne au-delà) maintenant Orléans.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

St-Denis, maintenant S. Remparts. St-George, maintenant S. Remparts. St-Jeanne, maintenant St-Adelme.

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

PARAISANT

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

Abonnez-vous à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

Abonnez-vous à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales.

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger.

Un Bulletin Maritime. Une Liste des Navires sous le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier. Un Bulletin Commercial.

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

ABONNEMENTS

Édition hebdomadaire. Édition quotidienne.

ASSURANCES. Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

Compagnie d'Assurances de Sud de la Nlle-Orléans. Treizième État Annuel.

Le Capital, conformément à sa charte, s'élevait au 31 Décembre 1895 à \$1,000,000.

Primes reçues: Sur risques d'incendie \$407,692 51. Sur risques de mer \$1,987 87.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

Primes non acquies de 1894: \$119,547 00. Sur risques d'incendie \$58,503 10.

CHARTER Compagnie d'Assurances des Marchands

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

Le présent charter a été adopté par le conseil de la dite Compagnie le 15 Janvier 1896.

CHARTER. STATE OF LOUISIANA. Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

Be it known that on the twenty day of May in the year of our Lord one thousand eight hundred and ninety six, the undersigned, citizens of the United States of America, the one part, and the other part, have agreed to form a corporation...

SIGNAUX D'INCENDIE.

6 Harmonie à Tobospitaux. 6 Washington et Chippeaux. 7 Maréchal et Dryades.

8 Carondelet et Hibernia. 9 Pryandee et Naurville. 12 Magnolia et Washington.

13 St-James et St-Charles. 14 Poste de la Cie de Pompe No 22. 15 Poste de la Cie de Pompe No 23.

16 Poste H. L. Co. No 1, Jackson. 17 St-James et St-Charles. 18 Magnolia et Washington.

19 St-James et St-Charles. 20 St-Charles et Pryandee. 21 St-Charles et Pryandee.

22 St-Charles et Pryandee. 23 Poste de la Cie de Pompe No 19. 24 Poste de la Cie de Pompe No 19.

25 Poste de la Cie de Pompe No 19. 26 Poste de la Cie de Pompe No 19. 27 Poste de la Cie de Pompe No 19.

28 Poste de la Cie de Pompe No 19. 29 Poste de la Cie de Pompe No 19. 30 Poste de la Cie de Pompe No 19.

31 Poste de la Cie de Pompe No 19. 32 Poste de la Cie de Pompe No 19. 33 Poste de la Cie de Pompe No 19.

34 Poste de la Cie de Pompe No 19. 35 Poste de la Cie de Pompe No 19. 36 Poste de la Cie de Pompe No 19.

37 Poste de la Cie de Pompe No 19. 38 Poste de la Cie de Pompe No 19. 39 Poste de la Cie de Pompe No 19.

40 Poste de la Cie de Pompe No 19. 41 Poste de la Cie de Pompe No 19. 42 Poste de la Cie de Pompe No 19.

43 Poste de la Cie de Pompe No 19. 44 Poste de la Cie de Pompe No 19. 45 Poste de la Cie de Pompe No 19.

46 Poste de la Cie de Pompe No 19. 47 Poste de la Cie de Pompe No 19. 48 Poste de la Cie de Pompe No 19.

49 Poste de la Cie de Pompe No 19. 50 Poste de la Cie de Pompe No 19. 51 Poste de la Cie de Pompe No 19.

52 Poste de la Cie de Pompe No 19. 53 Poste de la Cie de Pompe No 19. 54 Poste de la Cie de Pompe No 19.

55 Poste de la Cie de Pompe No 19. 56 Poste de la Cie de Pompe No 19. 57 Poste de la Cie de Pompe No 19.